



**CerLiCO**

WEB

<https://cerlicoasso.wordpress.com/>



UMR 7270, Universités  
d'Orléans et de Tours, CNRS,  
Bibliothèque Nationale de  
France

## **COLLOQUE CERLICO – 1 ET 2 JUIN 2018 – TOURS COMPLÉMENT, COMPLÉMENTATION, COMPLÉTUDE**

En France, la notion de complément a été introduite dans l'analyse de la phrase à l'issue d'un long processus de maturation de deux siècles (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles). Cette innovation, apparue dans l'*Encyclopédie* (articles « Régime » et « Construction »), a été permise par la volonté d'aller au delà d'une analyse logique binaire, c'est-à-dire en Sujet-Prédicat, type d'analyse qui ne laissait pas de résidu inanalysé, puisque tout constituant appartient nécessairement soit au groupe Sujet, soit au groupe Prédicat (Ducrot & Todorov 1972). Le terme de *complément* renvoie alors aux problèmes de rection des mots dans la phrase et il se distingue de la fonction syntaxique (en tant qu'elle concerne la distinction du sujet et du prédicat) mais aussi de la construction (l'organisation interne de la phrase). Quant au terme de *complémentation*, c'est une autre façon de désigner le complément, bien que *complémentation* soit souvent employé pour regrouper les différents cas spécifiques de compléments, cf. Le Querler (2012), Abeillé et Goddard (1996) mais aussi Crystal (1997).

On pourra réfléchir au fondement des fonctions de complémentation, d'un ordre différent de celui des fonctions Sujet et Prédicat : comme le terme de *complément* l'indique, il s'agit de l'impossibilité supposée pour une unité (ou un constituant) d'exprimer une idée complète. Mais dans les approches énonciativistes par exemple, le lieu véritable de la construction du sens est l'énoncé, et aucune unité (ou aucun constituant) n'est apte, de façon isolée, à exprimer une idée complète : doit-on alors dire que tout

élément de l'énoncé (un déterminant, une conjonction de subordination, etc.) est de fait un complément ? Doit-on alors abolir la distinction entre fonction sujet et fonction complément (le sujet n'étant pas vu, traditionnellement, comme un complément), comme Tesnière puis Martinet ont tenté de le faire, en projetant dans toute fonction une forme de complémentation ? Sur ce point, on peut également réfléchir à la spécificité de l'approche de Culioli, pour qui les compléments renvoient aux arguments du verbe ou du prédicat (complément de rang zéro, complément de rang n, où n est différent de zéro). Et d'ailleurs, est-ce que seule une relation de complémentation est possible entre les unités, ou peut-on/doit-on envisager d'autres formes d'interaction entre les unités ?

Il est également possible de réfléchir au bien-fondé de certaines typologies. Ainsi, en français, on distingue classiquement entre compléments de relation (ex. *nécessaire à la vie*) et compléments de détermination (ex. *l'article de Dumarsais, renoncer à une hypothèse*). Cette distinction est-elle superficielle, voire artificielle, ou bien repose-t-elle sur des différences systématiques de type morphosyntaxique, par exemple ? Qu'apporte cette distinction à la description du français : en quoi permet-elle de cerner l'objet « complément » de plus près ? Est-elle valide en dehors du français, dans une perspective de linguistique générale ? Et si oui, offre-t-elle par exemple un intérêt particulier dans une perspective contrastive ?

Une autre distinction classique parmi les compléments est celle entre arguments et circonstants : un critère de reconnaissance parmi d'autres est que les seconds peuvent être multipliés dans une proposition donnée (un complément de manière + un complément de lieu + de moyen, etc.), tandis qu'il ne peut y avoir qu'un seul complément d'objet (du moins un seul au rang 1 et un seul au rang 2, correspondant au complément d'objet second). Dans ces conditions, que faire d'un constituant comme *money* dans *The bank has been money-laundering cash from various countries* ? De nombreuses langues connaissent des constructions comparables à celle de cet énoncé anglais : doit-on distinguer un « complément d'objet interne (ou incorporé) » et un « complément d'objet externe », et là encore, qu'apporte cette distinction dans une perspective de linguistique générale ?

Parmi les compléments venant compléter l'idée portée par le verbe, la diversité des constructions peut poser question. Il peut aussi bien s'agir de compléments nominaux que de compléments verbaux (par exemple de compléments à l'infinitif en français), ou même de propositions complétives (par exemple après les verbes de pensée et d'opinion). Peut-on considérer que la complémentation est un processus général qui transcende ces distinctions grammaticales (par exemple sur un plan sémantique ou cognitif), ou qu'il s'agit en réalité de mécanismes de complémentation intrinsèquement différents ?

Toujours dans le domaine verbal, prenons l'exemple d'une langue à tradition orale comme l'ikwere

(Niger-Congo) : le verbe est systématiquement composé de deux unités : une base et un complétant, tels *àgbá éfǎ* « courir », *àk'á ék'á* « pleurer », *èté érí* « danser ». Peut-on ramener le second élément au statut de complément ?

Dans d'autres langues où la description recourt à la notion de construction à « verbe support » (dit parfois « verbe léger »), on pourra trouver pertinent d'explorer cette notion : dans quelle mesure *use* dans *have a use* [z], *usage* dans *faire usage*, *a dressing down* dans *give sb. a good dressing down*, sont-ils des compléments de leurs verbes respectifs ?

Un autre angle d'attaque de la question du « complément » est celui des parties composantes de mots composés. Dans telle ou telle langue connaissant la composition, que dire du statut de ces éléments ? Dans cet exemple français : *Sous leurs abat-jour de métal, les bougies de cire des deux candélabres n'éclairent que la large table encombrée d'atlas ...* (F. Coppée), *jour* est-il un complément de *abattre* ? Sur quelle base défendre cette conception, et quel est son intérêt pour la description ?

On pourra également s'interroger d'une manière plus circonscrite sur la validité de la conception lacunaire du sens (qui sous-tend le concept de complément), en s'intéressant à une catégorie syntaxique donnée : si certains mots ou constituants servent à « compléter » le sens de certains autres, alors un élément comme la particule dans les langues germaniques devrait être traité comme un complément du verbe, ce qui n'est pas le cas (en anglais, le terme de *complement* est même le plus souvent employé dans un sens restreint pour désigner l'attribut) ; de même, un élément comme l'adjectif épithète ou la proposition relative en français devrait être traité comme un complément du nom, ce qui n'est pas le cas, etc. D'une manière plus générale, est-il possible de spécifier le statut catégoriel du complément dans une langue donnée ?

Enfin, en lien avec ce qui précède, on pourra s'interroger sur la différence ou le rapprochement entre le complément et la complétude. Dans la littérature, le terme de *complétude* s'emploie parfois comme synonyme de *complément* (Delmas 2006), parfois pour désigner dans des analyses macro-syntaxiques la totalité d'un texte. Ainsi en pragmatique, on parle de contrainte de complétude forte, en relation avec la maxime gricéenne de quantité (Portuguès 2011), ou encore pour allier la complétude syntaxique et la complétude sémantique (Guillaume 1971).

\*\*\*\*\*

Ce colloque sera le trente-deuxième organisé par l'Association CerLiCO. Il entamera la réflexion sur un thème qui sera repris l'année suivante à Bordeaux. Il accueillera des études empiriques qui

interrogent les notions linguistiques de complément, complémentation, complétude. Seront privilégiées les études qui prennent en compte l'incidence que peut avoir le cadre théorique utilisé, quel qu'il soit, avec ces notions.

Les communications pourront s'inscrire dans les différents domaines de la linguistique (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, analyse du discours...) ou à leur interface. Elles s'appuieront **obligatoirement sur des exemples** issus de la diversité des corpus oraux et/ou écrits. Elles disposeront de 30 minutes de présentation suivies de 10 minutes de discussion. Une séance sera consacrée aux communications affichées. Après acceptation, les communications orales ou affichées seront publiées l'année suivante dans les *Travaux Linguistiques du CerLiCO* aux Presses universitaires de Rennes.

### **Indications bibliographiques :**

- Abeillé, Anne, et Danièle Godard, 1996. « La complémentation des auxiliaires français ». *Langages* 30(122). 32-61.
- Chauvin, Catherine, 2006. « La complémentation verbale : syntaxe ou sémantique ? *At/to* ». In Daniel Lebaud (éd.), *Constructions verbales et production de sens*. Presses universitaires de Franche-Comté. 173-186.
- Chevalier, Jean-Claude, [1968] 2006. *Histoire de la Syntaxe : naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*. Paris : Honoré Champion.
- Creissels, Denis, 1995. *Eléments de syntaxe générale*. Paris : P.U.F. (Linguistique nouvelle).
- Creissels, Denis, 2006. *Syntaxe générale : une introduction typologique*, vols. I et II. Paris : Lavoisier.
- Crystal, David, 1997. *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*. 4th ed. Oxford : Blackwell.
- Culioli, Antoine, 1976. *Recherche en linguistique : théorie des Opérations Énonciatives*. Transcription du séminaire de D.E.A de M. A. Culioli par les étudiants 1975-1976. Université Paris VII, Département de Recherches Linguistiques. 94-95.
- Culioli, Antoine, 1999. « A propos de 'quelque' ». *Pour une linguistique de l'énonciation : formalisation et opérations de repérage*. Tome 3. Paris : Ophrys. 49-58.
- Delmas, Claude (éd.), 2006. *Complétude, cognition, construction linguistique*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Dixon, Robert Malcom Ward et Alexandra Aikhenvald (éds), 2006. *Complementation: a Cross-linguistic Typology*. Oxford & New York : Oxford University Press.
- Ducrot, Oswald et Tzvetan Todorov, 1972. « Fonctions syntaxiques ». *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil (Points). 270-79.
- Givón Talmy, 1979. *On Understanding Grammar*. New York : Academic Press.

- Givón Talmy, 2001. *Syntax: an Introduction*, vols. I et II. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins.
- Guillaume, Gustave, 1971. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1941-1942*, série B, *Théorie du mot et typologie linguistique : limitation et construction du mot à travers les langues*, publiées sous la direction de Ronald Lowe. Québec : Presses de l'Université Laval, vol. 17.
- Keenan, Edward L., 1976. « Towards a universal definition of 'subject' ». In Li, Charles N. (ed.), *Subject and Topic*. New York : Academic Press.
- Lemaréchal, Alain, 2014. « Typologie de la complémentation : la linguistique de la diversité des langues prise entre ethnocentrisme et abstraction ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 1-87.
- Le Querler, Nicole, 2012. « Valence et complémentation : l'exemple des verbes trivalents en français contemporain ». *Annales de Normandie* 2012/2. 175-188.
- Mallet-Jiang, 2012. *La Complétive objet en chinois*. Thèse sous la dir. de Claude Muller et Marie-Claude Paris, Bordeaux 3.
- Martinet, André, 1985. *Syntaxe générale*. Paris : Armand Colin.
- Mir-samii, Reza, 2006 . « L'infinitif complément de nom en français ». *Les formes non finies du verbe, Travaux linguistiques du CERLICO* 19. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Paillard, Denis et Jean-Jacques Franckel, 1989. « Objet – complément – repère ». *Langages* 24(94). 115-127.
- Portuguès, Yann, 2011. *Contraintes pragmatiques de complétude et linguistique des contributions en théorie du texte et de l'organisation textuelle : élaboration d'une heuristique appliquée au roman de formation*. Thèse de Linguistique. Université d'Orléans.
- Tesnière, Lucien, [1959] 1982. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Wierbicka, Anna, 1982. « Why can you have a drink when you can't have an eat ? ». *Language* 58(4). 753-799.

### **Organisation**

Sylvester N. Osu, Philippe Planchon, Joëlle Popineau, Manuel Torrellas Castillo, Fabienne Toupin

### **Comité scientifique**

Valérie Amary (Université de Caen), Gilles Col (Poitiers), Gwenaëlle Fabre (Orléans), Sylvain Gatelais (Tours), Sylvie Hanote (Poitiers), Vincent Hugou (Tours), Sû-tōōg-nooma Kabore (Paris 3), Christelle Lacassain-Lagoïn (Pau et Pays de l'Adour), Frédéric Lambert (Bordeaux), Raluca Nita (Poitiers), Sylvester N. Osu (Tours), Bert Peeters (Australian National University), Philippe Planchon (Tours), Joëlle Popineau (Tours), Amalia Rodriguez Somolinos (Universidad Complutense de Madrid), Daniel Roulland (Rennes), Manuel Torrellas Castillo (Tours), Fabienne Toupin (Tours).

**Modalités de soumission :**

Les propositions de communication sont à envoyer pour le **15 novembre 2017** sous forme électronique. Elles comporteront une présentation (deux pages au plus) de la problématique et des données, ainsi qu'une brève bibliographie. Elles s'appuieront obligatoirement sur des exemples. Elles pourront être rédigées en français ou en anglais.

Les propositions seront examinées anonymement par deux membres du comité scientifique.

Elles sont à envoyer sans mention de l'auteur/des auteurs, par courriel en fichier attaché (format .doc(x) **ET** .pdf) à l'adresse suivante : cerlico2018@gmail.com

Merci de bien vouloir indiquer dans le corps du message :

- Le nom de l'auteur (des auteurs)
- Le titre de la communication
- Votre préférence pour une communication orale ou affichée.

**Informations pratiques :**

Date limite d'envoi des propositions : 15 novembre 2017

Date de notification aux auteurs : 15 décembre 2017

Date du colloque : 1 et 2 juin 2018

Lieu : Université François-Rabelais de Tours – UFR Lettres et Langues

\*\*\*\*\*